



Divorce et vente des vehicules

Par **Philippe25**, le 27/01/2017 à 13:51

Bonjour,

Ma femme et moi allons divorcer. Nous avons une voiture dont un credit est en cours et dont ; la valeur argus est inférieur à la somme restant à rembourser. Nous avons également une autre voiture un peu plus ancienne, totalement payée.

QU'est il courant de faire dans de telles situations ?

Utiliser l'argent de la vente de la maison pour payer la voiture... mais comment se fait le partage des voitures sachant que l'une cote 15000 et l'autre 4000 ?
merci

Par **Visiteur**, le 27/01/2017 à 14:26

BONJOUR

"Utiliser l'argent de la vente de la maison pour payer la maison" ???

Utiliser vente maison pour solder crédit...OUI !

Pour les voiture, celui qui prend "l'autre à 4000" doit recevoir 5500 € de plus en compensation.

Par **Philippe25**, le 27/01/2017 à 14:33

J ai modifié, merci pour la coquille et votre réponse